

RHÔNE

GRIGNY

HORS SÉRIE - MAI 2020

magazine



4 | GRIGNY
DÉCONFINÉE

6 | DISTRIBUTION
DES MASQUES

8 | SCOLAIRE
REPRISE DES ÉCOLES



MAI • LETTRE D'INFORMATION

Vous souhaitez recevoir par email ou SMS les actualités de la ville ?
 Inscrivez-vous à notre lettre d'information sur : www.mairie-grigny69.fr. Remplissez le formulaire en précisant si vous souhaitez recevoir les informations urgentes ou les actualités de la ville.



MAI • AU FIL DE L'ACTUALITÉ

Retrouvez toutes les actualités locales concernant le COVID19 sur le site : actus.grigny69.org. Les différentes informations sont regroupées par thématique (déconfinement, garde d'enfants, scolaire, vie quotidienne, déchets-propreté, personnes âgées...), facilitant ainsi les recherches.

- 03 > ÉDITO
- 04 > GRIGNY DÉCONFINÉE
- 06 > GRIGNY MOBILISÉE
- 08 > RÉOUVERTURE
DES ÉCOLES
- 10 > LA MÉTROPOLE
MOBILISÉE
- 14 > GRIGNY MOBILISÉE



Une nouvelle étape

Nous entamons la période de déconfinement, tant attendue par certains, tant redoutée par d'autres. Petit à petit, nous allons reprendre le cours de nos vies, une nouvelle vie. Les commerces, parcs, et écoles rouvrent progressivement. Mais le virus et la crise ne sont pas derrière nous, le risque d'une rechute est fort. Nous devons impérativement maintenir les gestes barrières.

Nous sommes dans une période particulière où les informations sont changeantes parfois contradictoires d'un jour à l'autre, où nos certitudes, nos croyances sont caduques. Pendant cette période inédite, nous avons dû nous adapter, parfois nous réinventer mais nous demeurons à vos côtés. Même si le contact n'est pas direct, nous avons souhaité maintenir un maximum de lien entre nous. C'est pour cette raison que nous avons choisi, ce mois-ci, de publier, en plus de l'édition classique du Grigny Mag, ce hors-série.

Afin de pouvoir ouvrir à nouveau les services municipaux, nous avons tout mis en place pour que les lieux qui vous accueillent soient réadaptés et sécurisés. Protéger les agents municipaux, protéger les Grignerotes et les Grignerots, voilà nos priorités. C'est pourquoi, avant le déconfinement, nous avons entamé la distribution de masques au pied de votre immeuble, au bout de votre rue.

Depuis le début de cette période, nous sommes présents et agissons à vos côtés. Nous demeurons, malgré le déconfinement, plus que jamais mobilisés pour vous aider et vous accompagner, et réussir ensemble la sortie de cette crise inédite.

Xavier Odo,
Maire



Xavier ODO, prend la parole.
Cliquez ci-dessus pour consulter les vidéos

GRIGNY DÉCONFINÉE

Depuis le lundi 11 mai, les services municipaux ouvrent progressivement au public avec des conditions sanitaires particulières :



**DÉSINFECTION DES MAINS
OBLIGATOIRE**



**RESPECT DES
GESTES BARRIÈRES**



**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE**

MAIRIE



Reprise aux horaires habituels, excepté le samedi, où la mairie reste fermée. Les consignes suivantes sont à respecter :

Accueil de la mairie : 2 personnes maximum (possibilité de prendre rendez-vous auprès des services concernés).

Cartes d'identité/passeport : priorité est donnée aux personnes dont les rendez-vous avaient été annulés en raison du confinement.

Horaires ouverture au public :

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
 Mardi : 12h à 13h30 (accueil) / 13h30 à 17h
 Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
 Jeudi : 8h30 à 12h - 12h à 13h30 (accueil) -
 13h30 à 18h30
 Vendredi : 8h30 à 12h

MÉDIATHÈQUE



Reouverture le 12 mai jusqu'au samedi 30 mai (fermeture les 22 et 23 mai), selon les modalités suivantes :

- Réservez vos livres en consultant le catalogue en ligne sur www.mediatheque-grigny69.fr, puis contactez les bibliothécaires au 04 78 73 51 91 ou par mail : mediatheque@mairie-grigny69.fr. Vous pouvez également leur indiquer vos préférences de lecture.
- Vous pouvez retirer vos livres, sur rendez-vous.
- Les retours se font uniquement dans la boîte prévue à cet effet et accessible depuis l'extérieur de la médiathèque.

ESPACE EMPLOI



Réouverture aux horaires habituels depuis le 11 mai.

- Accueil de 3 personnes maximum.
- Seuls 2 ou 3 ordinateurs sont à disposition pour consultation.
- Port du masque obligatoire (non fourni).
- Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition à l'entrée de l'Espace Emploi pour que chacun puisse se désinfecter les mains.

Une prise de rendez-vous est possible.
Contact : 04 78 48 25 58

LES CRÈCHES



- La crèche du Vallon est restée ouverte pendant le confinement pour accueillir les enfants des parents réquisitionnés. Réouverte pour tous les enfants, elle peut recevoir 10 enfants maximum.
- Depuis le 11 mai, la crèche des Arboras accueille à nouveau des enfants (10 enfants maximum à l'étage et 10 au rez-de-chaussé). L'organisation a été revue pour maintenir un accueil de qualité et des mesures d'hygiène strictes.

LA MÉTROPOLE

GRAND LYON

Réouverture de la déchèterie

Les conditions d'accès à la déchèterie ont été adaptées afin de garantir la sécurité de chacun.

- Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi : 8h30 à 18h
Le samedi : 8h30 à 18h30,
Le dimanche : 9h à 12h.
- Accès des véhicules : autorisé en fonction du numéro de la plaque d'immatriculation selon un principe alternatif : les numéros pairs seront autorisés les jours pairs, les numéros impairs le seront les jours impairs.
- Les mesures barrières sont à respecter avec l'utilisation obligatoire de masques et de gants.
- Une attestation de domicile est à présenter à l'entrée

Plus d'info :

www.grandlyon.com/services/carte-et-horaires-des-decheteries.html



Première distribution de masques

Entre le jeudi 7 mai et le mercredi 13 mai, les agents et élus de la Ville de Grigny ont distribué des masques aux habitants.

Ces masques ont été commandés fin mars, début avril, afin de faire face à une éventuelle pénurie.

Notre but : protéger les Grignerots.

Au total, 32 000 masques de la Métropole et 34 000 commandés à l'AMF seront remis aux Grignerots et aux agents.

Nous avons d'ores et déjà distribué 3 masques par personne, afin de pouvoir en changer régulièrement (toutes les 4 heures).

Ces masques ne sont pas lavables.

Selon les recommandations médicales préconisées au moment de notre



commande, seuls les masques chirurgicaux étaient protecteurs. Un processus était à l'étude pour qu'ils soient séchables et réutilisables.

Aujourd'hui, le protocole de réutilisation n'a toujours pas été validé.

Il vous est donc demandé d'utiliser les masques en utilisation unique pendant une durée maximale de 4 heures, conformément aux recommandations d'usage.

La distribution des masques, qui reçue un très bon accueil de la part des habitants, a été réalisée en moins d'une semaine, par les services municipaux et les élus.



Si vous n'étiez pas présent le jour de la distribution, vous pouvez prendre un rendez-vous en ligne



**sur :
<https://cutt.ly/MyklfhT>
 pour pouvoir retirer vos masques en mairie.**

Deuxième distribution de masques

Une 2^{ème} distribution de 3 masques chirurgicaux de la Ville + 1 masque lavable de la Métropole + 1 masque lavable de la Région, aura lieu ultérieurement.

Vous serez prévenus quelques jours avant du mode de retrait et de la date à laquelle nous vous donnerons rendez-vous.

Les masques n'étant pas adaptés aux enfants de moins de 10 ans, ces derniers ne sont pas être comptabilisés dans votre demande.

Afin de respecter les gestes barrières, nous demandons qu'une seule personne par foyer se présente pour récupérer les masques.

Nous restons mobilisés pendant la période de déconfinement pour vous accompagner notamment avec le portage des repas ou des courses à domicile pour les plus fragiles.

Le numéro 07 84 21 65 29 reste actif.



**Le port du masque
n'empêche pas les gestes
barrières qui demeurent
obligatoires.**

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

Une reprise pensée dans les meilleures conditions sanitaires, organisationnelles et pédagogiques.

Conformément à la demande de l'Éducation Nationale, la Ville de Grigny a travaillé à une reprise progressive de l'école à partir du jeudi 14 mai.



La priorité est d'assurer la sécurité sanitaire des enfants ainsi que celle des personnels en charge de l'accueil et de l'encadrement des élèves.

Pour cela, la ville s'appuie sur le protocole national qui prévoit :

- Le respect des mesures de distanciation physique et de mise en œuvre des gestes barrières qui imposent un accueil maximal de 15 enfants.
- Le renforcement des protocoles de nettoyage : nettoyage / désinfection les matins, avant l'arrivée des enfants, ainsi que la désinfection des sanitaires et des points de contact (poignées de porte, interrupteurs, rampes d'escaliers...) pendant la pause méridienne.
- Le port du masque pour les adultes encadrants (obligatoire en maternelle et à minima aux entrées et sorties en élémentaire).
- La limitation des croisements d'enfants sur l'ensemble des temps de la journée (temps de récréation, temps de repas...).

Comment se passe la reprise dans les écoles ?

La rentrée s'effectue de manière progressive par niveau de classe et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire :

- Les 11 et 12 mai : les équipes enseignantes et le personnel municipal intervenant dans les écoles, ont finalisé la sécurisation et l'adaptation indispensable des organisations à chaque école.
- Jeudi 14 mai : reprise pour les grandes sections de maternelle, les CP, CM2 et classes ULIS.
- Lundi 25 mai : reprise des moyennes sections de maternelles, les CE1 et CM1.
- Mardi 2 juin : reprise des petites sections de maternelles et les CE2.

Les enfants de toute petite section de maternelle ne sont pas admis.

Le dispositif d'accueil des enfants des personnels engagés dans la gestion de la crise sanitaire et le personnel mobilisé, est maintenu.

Renseignement : 04 72 49 52 49
serviceenfance@mairie-grigny69.fr

Les effectifs par classe et les jours de scolarisation

- Le nombre d'enfants accueillis par classe sera de 15 élèves au maximum.
- 4 jours d'accueil possibles si les effectifs le permettent, en fonction du retour des sondages.
- Si les effectifs sont supérieurs à 15 élèves, une rotation permettra une présence des enfants au moins 2 jours par semaine selon la formule : lundi / jeudi et mardi / vendredi.
- Les horaires d'arrivée et de départ pourront être décalés dans certaines

écoles du fait des contraintes du bâtiment. Ces horaires seront précisés dans chaque école.

- Le plan de travail est établi à la semaine par l'enseignant et inclut le présentiel et le distanciel.
- Les équipes enseignantes veilleront à inciter le présentiel pour un meilleur apprentissage, notamment pour les enfants les plus en difficultés et éviter la fracture pédagogique.
- Le calendrier établi sera communiqué aux familles par les directrices/directeurs d'écoles.
- Le choix des familles, scolarisation ou école à distance, ne pourra être modifié que fin mai. L'assiduité dans les deux cas sera exigée.

L'accueil périscolaire et la restauration municipale

- Les accueils périscolaires du matin (7h30/8h30) et du soir (16h30/18h) sont proposés selon les modalités habituelles.
- la restauration scolaire sera assurée avec un pique-nique individuel fourni par le restaurant municipal.

Dans un second temps, et en fonction des effectifs, les repas chauds au self seront envisagés avec une réorganisation (limitation des choix, réorganisation de l'espace, désinfection après chaque passage...).

Collège Émile Malfroy

Les élèves reprendront les cours sur la base du volontariat, à compter du 18 mai.

LA MÉTROPOLE MOBILISÉE

LES AIDES DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Chacun peut éprouver des difficultés face à l'épidémie que traverse la France actuellement. La Métropole de Lyon a mis en place plusieurs dispositifs pour vous venir en aide.



ENFANCE

Des consultations pour la PMI (Protection Maternelle et Infantile) sont faites uniquement pour les cas complexes et sur rendez-vous.

- 04 78 56 04 88 - 36
- mdm.givors@grandlyon.com
- Permanence téléphonique : lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi jusqu'à 16h30).



PERSONNES HANDICAPÉES

Une permanence téléphonique et une permanence pour les courriers sont assurées aux horaires habituels d'ouverture de la Maison départementale - métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH).

- 04 26 83 86 86 :
- Permanence téléphonique : lundi, mercredi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (mardi de 13h30 à 16h30)
- Situations urgentes : handicap@grandlyon.com

ASSOCIATIONS

Pour que les associations continuent d'apporter leur soutien aux personnes fragilisées et aux victimes du virus, la Métropole débloque une enveloppe de 200 000€.

Pour recevoir une subvention, les associations doivent en faire la demande et figurer sur la liste établie par la Métropole

- www.grandlyon.com/services/vie-associative.html



SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET COMMERCES

La Métropole de Lyon a créé un fonds d'urgence de 100 millions d'euros pour soutenir les entreprises jusqu'à fin juin 2020. Une aide exceptionnelle de 1000€ /mois peut être versée en mars et en avril. Cette aide vient compléter celle de l'État (1500€). Pour connaître les conditions précises, rendez-vous sur le site economie.gouv.fr

Pour bénéficier de l'aide de la Métropole, vous devez d'abord faire votre demande d'aide auprès de l'État. Si vous obtenez cette première aide et si votre siège est dans l'une des 59 communes de la Métropole, vous toucherez celle de la Métropole automatiquement. Vous n'avez aucune démarche à faire auprès de la Métropole.

Si vous avez besoin d'aide pour préparer votre dossier pour les aides d'État :

- infos@lyon-metropole.cci.fr
- 04 72 40 58 58

Pour les artisans

- coronavirus@cma-lyon.fr
- 04 72 43 43 00

Pour toute question sur l'aide de la Métropole

- urgenceecocovid@grandlyon.com

A partir du 15 avril, les entreprises qui connaissent le plus de difficultés pourront obtenir, au cas par cas, une aide complémentaire de 2 000€.

Pour la région Auvergne Rhône-Alpes

- ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/414-mesures-d-urgence-covid19.htm

- 0 805 38 38 69

(du lundi au vendredi de 8h à 18h)

EXONÉRATION DES LOYERS

Les entreprises hébergées dans des bureaux appartenant à la Métropole pour une durée de 3 mois peuvent être exonérées. Pour les loyers déjà facturés : si vous avez des problèmes de paiement, un délai de 6 mois est accordé pour le règlement.

RENONCEMENT AUX PÉNALITÉS

L'épidémie de COVID-19 est un cas de force majeure en matière de marchés publics. La Métropole n'appliquera aucune pénalité en cas de retard de livraison des fournisseurs et de retard sur les chantiers de la Métropole.

LES ACTIONS DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Durant cette période de confinement, la Métropole de Lyon a mis en place des actions spéciales pour adapter ses missions à la période.



PERSONNES ÂGÉES EN EHPAD

L'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon ont lancé une campagne de dépistage massif dans les Ehpad. Il y a 103 établissements pour personnes âgées dépendantes dans la Métropole.

Dès le premier cas de Covid-19, les personnels et les résidents de l'établissement ont été tous dépistés.

- 3 établissements minimum seront dépistés chaque jour
- Les dépistages seront faits soit par l'équipe médicale de l'Ehpad, soit par la laboratoire affilié, soit par les pompiers qui sont mobilisés.

TRANSPORT EN COMMUN

Sur le réseau TCL, la fréquence a été modifiée, tout comme les habitudes. Les véhicules, les valideurs et les sièges en station sont désinfectés régulièrement.

La vente des tickets à bord des bus est suspendue. Les voyageurs doivent prendre leurs titres de transport sur les distributeurs

ou sur smartphone. La montée dans les bus se fait exclusivement par les portes milieu et arrière. Les TCL sont gratuits pour les personnels soignants. Ceux qui possèdent un abonnement seront remboursés depuis mi-mars et pendant toute la durée du confinement.

SOLIDARITÉ

La Métropole a commandé plusieurs milliers de boîtes de lait 1^{er} et 2^e âge pour la banque alimentaire et les associations qui en distribuent aux personnes précaires.

Les personnes âgées les plus fragiles et les personnes handicapées sont appelées régulièrement par les agents de la Métropole.

Un plan contact COVID-19 est mis en place pour garder un contact régulier avec les personnes isolées en lien avec la Préfecture et l'Agence régionale de santé.

Les aides sociales

- Revenu de solidarité active (RSA),
 - Allocation personnalisée d'autonomie (APA),
 - Prestation de compensation du handicap (PCH)...
- vont être renouvelées automatiquement.



LE COLLÈGE NUMÉRIQUE

Pour répondre aux besoins des collégien·nes et des professeur·es pendant le confinement, la Métropole de Lyon se mobilise pour assurer un accès optimal à l'espace numérique de travail [laclassed.com](https://www.laclassed.com).

Cette plateforme éducative permet d'assurer la continuité des cours pour les collégiens et collégiennes pendant cette période de crise.

42 collèges utilisent cette plateforme en période normale. Depuis le début du confinement, chaque jour, plus de 23 000 personnes se connectent avec 96 000 connexions !

Pour répondre aux besoins, le site permet :

- Les échanges de documents entre professeurs et élèves
- Des formulaires permettant aux profs de proposer des quiz
- De faire des cours en visio avec un système pour mieux gérer les flux d'élèves connectés
- à venir : un outil de tchat !

LES BONS PLANS LOCAUX

Les Grignerots se sont aussi mobilisés pour vous divertir, vous faire bouger mais aussi vous enrichir durant ce confinement. Découvrez quatre initiatives locales.



DANSER

Dès le début du confinement, Jacky Romero Martinez a proposé aux Grignerots habitant près de la rue Fabien Roussel des soirées "live mix sound".

« Depuis tout jeune, j'adore la musique et je suis désormais DJ depuis 25 ans. L'idée m'est venue de proposer des prestations musicales pour le voisinage en l'honneur des services hospitaliers et de ceux qui sont en premières lignes tout au long du confinement et ce, chaque samedi ».

Oriane Debru a organisé durant ce confinement deux collectes de dessins auprès des familles de Grigny. Son objectif était d'en remettre un aux 130 résidents des deux EHPAD de la Ville.

En avril, Oriane a proposé aux habitants de réaliser des lapins de Pâques. En mai, c'est un bouquet de muguet qu'elle a demandé de fabriquer.

PARTAGER



- <https://cutt.ly/JyyO6iB>

Durant le confinement, Delphine Martinan, de l'Atelier du Signe, vous a proposé deux comptines pour enfants à reproduire en langage des signes.

- <https://cutt.ly/1yyPqpB>

Gaël Dubreuil est improvisateur, comédien mais aussi écrivain. Vous l'avez même peut-être déjà vu dans un spectacle de capes et d'épées à Grigny ! Pendant le confinement, il vous a proposé de lire gratuitement les nouvelles qu'il a écrites.

S'ENRICHIR



FAIRE DU SPORT

- **Remercier le personnel médical**

La salle de sport Sportlight de Grigny a d'abord proposé l'accès gratuit à des plateformes en ligne pour faire du sport à la maison.

Très rapidement, les abonnés à la salle mais aussi l'ensemble des visiteurs de leur page Facebook ont pu assister à des cours donnés par Ludovic et Samir. Souvent en direct et parfois enregistrés, ce sont tous les styles de pratiques qui sont passés en revue : RPM, gym douce, body pump... Et on peut vous dire, ça transpire !

LES BONS PLANS DU PÉRISCO

Durant les vacances d'avril, les animateurs du périscolaire et le restaurant municipal se sont mobilisés pour vous proposer des activités à faire à la maison avec vos enfants afin de les occuper quelques instant durant le confinement.



LE JEU DE LA PINCE À LINGE

Le but, placer quelques pinces à linge sur ses vêtements et attraper toutes celles de son adversaire en premier.

RECETTE DU MI-CUIT AUX NOISETTES

Un délicieux gâteau au chocolat et aux noisettes pour le goûter en seulement 12 minutes de cuisson.

PAPILLON EN ORIGAMI

Votre feuille de papier carré se transforme grâce à plusieurs pliages en un beau papillon.



FLEUR MAGIQUE

Ludovic vous montre comment faire éclore une fleur avec un bol d'eau. Et oui, c'est l'effet de la capillarité !

LA RONDE DES MAINS

Vos deux mains sur un papier, tracez la forme, décourez et envoyez nous le résultat ! Nous ferons des couronnes de mains pour remercier les personnes agissant en première ligne.

ATELIER PETITS POISSONS

Du papier, des feutres, un peu de colle et beaucoup d'imagination pour créer votre aquarium à la maison.



LE JEU DU PETIT POUCKET

Positionnez devant vous et votre adversaire quelques cailloux. Vous pouvez en prendre 1, 2 ou 3 à chaque tour. Celui qui prend le dernier a perdu !

L'ATELIER DES TULIPES

Réalisez des tulipes en papier. Munissez-vous de feutres pour la décoration et ajoutez une libellule pour sublimer votre création.



ATELIER SABLE MAGIQUE

De la farine et de l'huile puis un claquement de doigts et vous obtenez du sable magique pour faire des châteaux à la maison.

BANDEROLE PARTICIPATIVE

Pour remercier toutes les personnes en première ligne, nous souhaitons réaliser une banderole !

Envoyez nous une photo d'une des activités du périSCO ou un dessin disant #MERCI à communication@mairie-grigny69.fr afin que vous puissiez apparaître sur cette banderole.

POLICE MUNICIPALE

- 04 78 73 29 21
 - 06 07 88 35 53
- policemunicipale@mairie-grigny69.fr

COMMISSARIAT

- 04 72 49 26 50 ou 17
- rue Pierre Semard - GIVORS

SAMU - URGENCES MÉDICALES

- 15

MAISON MÉDICALE DE GARDE

Accueil uniquement sur rendez-vous au 04 72 33 00 33
Tous les soirs : 20h-22h
samedi : 12h-22h
dimanche et jours fériés : 8h-22h

PHARMACIES DE GARDE

3237 (0,35 euro TTC/min)
ou www.3237.fr

HOPITAL Montgelas urgences

- 04 78 07 33 40
- 9 av. Fleming - GIVORS

HOPITAL FEMME MÈRE ENFANT (HFME)

- 59 Boulevard Pinel - BRON

MÉDECINS

- Payre Sophie, Maison de Santé
04 78 57 67 93
- Harbel Lakhder, Maison de Santé
04 78 50 58 52
- Guffroy Régis, rue P. Semard
04 72 24 15 65

CENTRE DE PRÉVENTION BIEN VIEILLIR

- Renseignements et prise de rendez-vous
04 72 72 04 04

MAIRIE

- 04 72 49 52 49 - 3 av. Jean Estragnat CS 20519

lundi & mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
mardi : 12h à 13h30 (accueil) / 13h30 à 17h
jeudi : 8h30 à 12h - 12h à 13h30 (accueil) - 13h30 à 18h30
vendredi : 8h30 à 12h

SERVICE SCOLAIRE

- 04 72 49 52 36
 - 04 72 49 52 25
- 3 avenue Jean Estragnat

RELAIS PETITE ENFANCE

- 04 72 49 07 20
- 10 rue Émile Évellier
relais@mairie-grigny69.fr

CRÈCHES

- Crèche du Vallon
04 78 07 01 43
32 avenue des Arondières
crecheduvallon@mairie-grigny69.fr
- Crèche des Arboras
04 78 73 28 36
6 promenade J.Brel
crechedesarboras@mairie-grigny69.fr

MÉDIATHÈQUE LÉO-FERRÉ

- 04 78 73 51 91
- 7 rue André Mayer
mediathèque@mairie-grigny69.fr
mardi : 14h30 à 18h
mercredi : 9h30 à 12h & 14h30 à 18h
jeudi : 9h30 à 12h
vendredi : 14h30 à 18h30
samedi : 9h30 à 12h30

CENTRE SOCIOCULTUREL

- 04 78 73 25 83
- 4 bis rue de la République
accueil@centresocial-grigny.fr
École Musique et Danse
 - 04 78 73 74 94

SERVICE SPORTS VIE ASSOCIATIVE

- 04 72 49 95 60
- 3 avenue Jean Estragnat
sportvieassoc@mairie-grigny69.fr

ESPACE EMPLOI

Mission Locale / PLIE / Sud Ouest Emploi...

- 04 78 48 25 58

34 avenue des Arondières
espaceemploi@mairie-grigny69.fr

MAISON DE LA MÉTROPOLE

- 04 37 20 09 68
- 36 avenue des Arondières

LA POSTE

- 3631
- place Henri Barbusse
mardi au vend. : 9h à 12h - 14h30 à 17h
samedi : 9h à 12h

GRAND LYON LA MÉTROPOLE

- 04 78 63 40 00
- Propreté, nettoyage. Collecte des bacs, Direction de l'eau, voirie...

DÉCHÈTERIE

- 04 72 30 61 24
- zone de Chantelot
Horaires d'été jusqu'au 31 octobre :
lundi au vend. : 8h30-12h et 13h30-18h.
samedi : 8h30-18h30.
dimanche : 9h-12h.
Fermeture les jours fériés.



Retrouvez l'actualité de la Ville en ligne
actus.grigny69.org



Ville de Grigny/69
[@villedegrigny69](https://www.facebook.com/villedegrigny69)



[villedegrigny](https://www.instagram.com/villedegrigny)